



ASSOCIATION FRANÇAISE DU PONEY SHETLAND

GROUPEMENT DES ELEVEURS DE PONEYS SHETLAND

Association officielle régie par le Ministère de l'Agriculture pour la sélection et la promotion de la race Poney Shetland en France

JOURNÉES FORMATION 2018

Chers éleveurs,

L'Association Française du Poney Shetland est heureuse de vous convier à trois journées de formations. Pour y prendre part gratuitement, chaque participant doit être adhérent de l'AFPS GEPS 2018. Au programme :

- **Formation « Découvrir les épreuves sportives internationales »**
- **Formation « Être au top pour les concours »**

Vous pourrez venir accompagnés de poneys pour tester les épreuves et animer les formations. Des boxes seront disponibles sur chaque site au tarif de 25 €.

Chaque formation sera animée par des juges de race ou des intervenants spécialisés.

Un pique-nique convivial sera proposé à l'ensemble des participants. Vous pourrez apporter à manger et à boire pour partager ce moment tous ensemble.

29 avril 2018	LAMBALLE (22) – Haras national de Lamballe
06 mai 2018	LIGNIERES-EN-BERRY (18) – Pôle du cheval et de l'âne
13 mai 2018	SAINT AUBIN CELLOVILLE (76) – Poney-club d'Incarville

Contenu et dates des formations :

- **Formation : Être au top pour les concours modèle et allures - A DECOUVRIR LORS DES TROIS DATES**

Rappel sur le déroulement des concours modèle et allures de l'AFPS-GEPS : Règlement des concours - Déroulement des sections - Organisation des championnats et prix spéciaux - Attribution des primes d'élevage - Fonctionnement de la plateforme Shf-concours.

Comment se préparer pour les concours : - Entraîner au mieux son poney - Réaliser le bon toilettage - Choisir le harnachement adapté - Mettre en valeur son poney sur un ring.

Vous pouvez y participer soit en tant qu'auditeur libre, soit avec vos animaux pour mettre en pratique les recommandations. N'hésitez pas à apporter votre matériel de présentation.

- **Formation « Découvrir les épreuves sportives internationales »**

Comprendre le déroulement de cet événement (organisation des sections et des championnats)
Explications sur les épreuves sportives internationales.

Vous pouvez y participer soit en tant qu'auditeur libre, soit avec vos animaux pour tester ces disciplines.
Un petit challenge sera organisé entre les participants venus avec leurs poneys.

Epreuves montées, type reprise de dressage, ouvertes aux enfants : LEAD REIN, FIRST RIDDEN, NOVICE RIDDEN, OPEN RIDDEN - A DECOUVRIR LORS DES TROIS DATES

Ces épreuves ont un règlement précis en fonction de l'âge du cavalier et de son niveau. Les cavaliers déroulent une petite reprise simple avec, en fonction des catégories, des transitions d'allures, pas, trot, galop pour les plus grands et différentes figures de manège imposées (le déroulement de la reprise sera transmis). Les plus jeunes seront tenus en longe.

- Lead rein : enfant jusqu'à 9 ans / pas de mâle entier,

- first ridden : enfant jusqu'à 10 ans – pas de mâle entier,

- novice ridden et open ridden : cavalier en harmonie avec la taille du poney - mâle entier uniquement avec des cavaliers âgés d'au moins 10 ans, suffisamment expérimentés.

A.F.P.S. – G.E.P.S.

www.shetlandfrance.com

Epreuves aux longues rênes : LONG REINING - A DECOUVRIR LORS DES TROIS DATES

Le principe est le même que pour les épreuves montées (transitions d'allures et figures de manège imposées).
Ouvertes aux adultes et aux enfants.

Tous poneys acceptés - mâle entier uniquement avec des meneurs âgés d'au moins 10 ans, suffisamment expérimentés.

Épreuves sauts d'obstacles : JUMPING – A DECOUVRIR UNIQUEMENT LE 13 MAI A SAINT AUBIN CELLOVILLE

Épreuves de sauts d'obstacle, façon Hunter, sans chrono, incluant une note sur le modèle et sur la façon de monter. Tous poneys acceptés - mâle entier uniquement avec des cavaliers âgés d'au moins 10 ans, suffisamment expérimentés

Épreuves attelées : DRIVEN CLASS et MANIA - A DECOUVRIR UNIQUEMENT LE 29 AVRIL A LAMBALLE ET LE 6 MAI A LIGNIERES.

Épreuves se déroulant comme une reprise de dressage imposées incluant des transitions et figures de manèges pour le driven class. Les épreuves mania sont identiques à celles effectuées en France

Ouvertes aux adultes et aux enfants. Meneurs âgés de 16 ans et moins devant être accompagné d'un adulte.
Tous poneys acceptés - mâle entier uniquement avec des meneurs suffisamment expérimentés.

Epreuves sauts d'obstacles : WORKING HUNTER - A DECOUVRIR UNIQUEMENT LE 6 MAI A LIGNIERES

Épreuve se déroulant en 2 étapes : une partie sauts d'obstacles naturels (tronc, haies ...) puis une partie dressage monté comme les épreuves « ridden ».

Tous poneys acceptés - mâle entier uniquement avec des cavaliers âgés d'au moins 10 ans, suffisamment expérimentés.

Pour l'ensemble de ces disciplines, le port de la bombe est obligatoire pour les personnes mineures lors de la présentation d'un poney en main, monté ou attelé et pour les adultes lors de la présentation d'un poney monté ou attelé.

Le formateur se donne le droit de refuser un poney jugé dangereux ou dont le comportement est inadapté au bon déroulement de la formation.

ATTENTION !!!

Clôture des inscriptions 15 jours avant la date de la journée formation choisie :

Dossier à envoyer à :
Anne-Laure Charpentier
3 La brioderie
44640 ROUANS

**Contact par email shetlanddefrance@gmail.com
ou page Facebook Shetland de France**

Afin de finaliser l'organisation et les plannings de ces journées, nous attendons d'avoir l'effectif des participants.

Vous serez informés des horaires de début et fin de chaque formation, ainsi que tous les détails pratiques par envoi d'email.

Nous comptons sur votre participation !

A bientôt.

A.F.P.S. – G.E.P.S.

www.shetlandfrance.com



ASSOCIATION FRANÇAISE DU PONEY SHETLAND

GROUPEMENT DES ELEVEURS DE PONEYS SHETLAND

Association officielle régie par le Ministère de l'Agriculture pour la sélection et la promotion de la race Poney Shetland en France

JOURNÉES FORMATIONS 2018

BULLETIN D'INSCRIPTION 1/4

Un bulletin par personne

Nom et Prénom

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Portable

e-mail :

Je suis déjà adhérent en 2018 à l'AFPS GEPS

Je joins mon bulletin d'adhésion 2018

FORMATION « ETRE AU TOP POUR LES CONCOURS »

Merci de cocher la/les case(s) correspondantes

Choix du lieu de formation :

29 avril 2018 LAMBALLE (22) – Haras national de Lamballe

06 mai 2018 LIGNIERES-EN-BERRY (18) – Pôle du cheval et de l'âne

13 mai 2018 SAINT AUBIN CELLOVILLE (76) – Poney-club d'Incarville

Présent en tant qu'auditeur libre (sans poney)

Présent avec un poney à présenter (indiquer ci-dessous si vous souhaitez louer un box)
Le formateur se donne le droit de refuser un poney dont le comportement est inadapté au bon déroulement de la formation.

Poneys inscrits :

Nom du poney : N° SIRE.....

Tous les poneys présentés lors des formations doivent être identifiés et à jour de vaccination contre la grippe équine.

*Tout participant engagé dans une quelconque manifestation organisée par AFPS -GEPS doit obligatoirement posséder une **assurance responsabilité civile** couvrant tous les dommages occasionnés aussi bien par son poney que par lui-même notamment les risques d'incendie, de dégâts aux cultures et de tous dommages corporels et matériels causés à autrui.*

Fait à Le

Signature :



ASSOCIATION FRANÇAISE DU PONEY SHETLAND

GROUPEMENT DES ELEVEURS DE PONEYS SHETLAND

Association officielle régie par le Ministère de l'Agriculture pour la sélection et la promotion de la race Poney Shetland en France

JOURNÉES FORMATIONS 2018

BULLETIN D'INSCRIPTION 2/4

Un bulletin par personne

Nom et Prénom

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Portable

e-mail :

FORMATION « DÉCOUVRIR LES ÉPREUVES INTERNATIONALES »

Merci de cocher la/les case(s) correspondantes

Choix du lieu de formation :

29 avril 2018 LAMBALLE (22) – Haras national de Lamballe

06 mai 2018 LIGNIERES-EN-BERRY (18) – Pôle du cheval et de l'âne

13 mai 2018 SAINT AUBIN CELLOVILLE (76) – Poney-club d'Incarville

Choix des disciplines (plusieurs choix possibles) :

LEAD REIN, FIRST RIDDEN, NOVICE RIDDEN, OPEN RIDDEN
 Auditeur simple Avec poney et cavalier

LONG REINING
 Auditeur simple Meneur avec un poney

DRIVEN CLASS uniquement le 29 avril à Lamballe et le 6 mai à Lignières
 Auditeur simple Meneur avec un poney

WORKING HUNTER uniquement le 6 mai à Lignières
 Auditeur simple Meneur avec un poney

JUMPING uniquement le 13 mai à Saint Aubin-Celloville
 Auditeur simple Avec poney et cavalier

Le formateur se donne le droit de refuser un poney dont le comportement est inadapté au bon déroulement de la formation.

Pour l'ensemble de ces disciplines, le port de la bombe est obligatoire pour les personnes mineures lors de la présentation d'un poney en main, monté ou attelé et pour les adultes lors de la présentation d'un poney monté ou attelé. Protection de dos obligatoire pour tous dans les épreuves Working hunter et Driven class.



ASSOCIATION FRANÇAISE DU PONEY SHETLAND

GROUPEMENT DES ELEVEURS DE PONEYS SHETLAND

Association officielle régie par le Ministère de l'Agriculture pour la sélection et la promotion de la race Poney Shetland en France

JOURNÉES FORMATIONS 2018

BULLETIN D'INSCRIPTION 3/4

Un bulletin par personne

Poneys inscrits :

Nom du poney 1 :N° SIRE.....

Nom du poney 2 :N° SIRE.....

Nom du poney 3 :N° SIRE.....

Pour les poneys présents, vous avez la possibilité de louer des boxes sur place pour la journée – A indiquer à la fin du dossier.

Meneur et /ou cavalier du/des poney(s) :

Adulte 1 (nom-prénom)

Adulte 2 (nom-prénom)

Enfant 1 (nom-prénom-âge)

Enfant 2 (nom-prénom-âge)

Enfant 3 (nom-prénom-âge)

Pour l'ensemble de ces disciplines, le port de la bombe est obligatoire pour les personnes mineures lors de la présentation d'un poney en main, monté ou attelé et pour les adultes lors de la présentation d'un poney monté ou attelé. Protection de dos obligatoire pour le working hunter et Driven class

Pour chaque enfant, une autorisation parentale (ci-jointe) devra être complétée et transmise avec le dossier d'inscription.

Tous les poneys présentés lors des formations doivent être identifiés et à jour de vaccination contre la grippe équine.

*Tout participant engagé dans une quelconque manifestation organisée par AFPS -GEPS doit obligatoirement posséder une **assurance responsabilité civile** couvrant tous les dommages occasionnés aussi bien par son poney que par lui-même notamment les risques d'incendie, de dégâts aux cultures et de tous dommages corporels et matériels causés à autrui.*

Fait à Le

Signature :



Association Française du Poney Shetland

Groupement des Eleveurs de Poneys Shetland

Association officielle régie par le Ministère de l'Agriculture pour la sélection et la promotion de la race Poney Shetland en France

Autorisation parentale - Décharge de responsabilité

Je soussigné(e) (nom et prénom du représentant légal) :

Demeurant à (adresse complète) :

Numéros de téléphone où je peux être joint toute la journée :

Représentant légal de l'enfant mineur (nom et prénom de l'enfant) :

Né(e) le (date et lieu de naissance) :

Demeurant à (adresse complète) :

• autorise l'enfant décrit ci-dessus à participer à la manifestation organisée par l'Association Française du Poney Shetland (concours de modèles et allures, concours de valorisation, CSO ...)

A (lieu de la manifestation), le (date)

• déclare décharger de toutes responsabilités l'AFPS-GEPS concernant les blessures et dommages matériels ou corporels occasionnés ou subis par mon enfant lors de ces manifestations.

• renonce également à faire valoir, toutes revendications, de quelques natures qu'elles soient, et notamment en cas d'accident, blessure, se produisant dans le cadre de la participation de mon enfant à ces manifestations.

• déclare avoir souscrit à cet effet une assurance Responsabilité Civile, garanties corporelles et maladie/accident, garantissant mon enfant contre tous sinistres, de quelques natures qu'elles soient, causés à mon enfant, et que son contrat d'assurance ne mentionne pas de clause contraire à ce qui a été précédemment déclaré.

• m'engage à faire renoncer mes assureurs à tout recours contre l'AFPS-GEPS

• autorise tout médecin à pratiquer ou faire pratiquer toutes interventions médicales et/ou chirurgicale en cas d'urgence et/ou à prescrire tout traitement rendu nécessaire par l'état de santé de mon enfant.

• reconnais que l'AFPS-GEPS décline toute responsabilité en cas de vol, bris ou perte des biens personnels de mon enfant pendant ces manifestations.

• autorise l'AFPS-GEPS à utiliser ou reproduire le nom, l'image, et la prestation sportive de mon enfant dans le cadre de ces manifestations (photos sur le site Internet, dans la revue de l'association, ...).

• reconnais que la présentation de la présente autorisation et décharge de responsabilité dûment régularisée est obligatoire et indispensable pour que mon enfant puisse participer aux activités de l'AFPS-GEPS.

Fait à, le

Signature du représentant légal précédée de la mention « lu et approuvé »